



LA DOCTRINE CHRÉTIENNE
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE PRIVÉS MIXTES

INSTRUCTIONS POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

--- COLLEGE - LYCEE ---

CE DOSSIER DOIT COMPRENDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1/ La demande d'inscription dûment remplie (recto et verso)
- 2/ Une photocopie du livret de famille
- 3/ En cas de séparation, une fiche justificative précisant le responsable légal ayant la garde de l'enfant
- 4/ 1 photo d'identité récente agrafée à l'emplacement prévu
- 5/ 3 enveloppes affranchies au tarif en vigueur à votre adresse et l'enveloppe brune ci-jointe affranchie au tarif (20 à 50 g) et non adressée
- 6/ Photocopies des bulletins scolaires des deux années précédentes et de l'année en cours déjà reçus par l'élève
- 7/ Une lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles vous sollicitez l'admission de votre enfant
- 8/ Les frais d'inscription sont fixés à 20 € par famille. Ils sont joints au dossier de demande d'inscription et restent acquis à l'établissement.

REMARQUES IMPORTANTES

- 1/ Aucun dossier **incomplet** ne pourra être pris en considération.
- 2/ Le dossier est à retourner à l'établissement le plus tôt possible.
- 3/ Après réception du dossier par le Secrétariat et étude par la Direction de l'ensemble des demandes, une information sur le suivi du dossier vous sera communiquée. Un rendez-vous peut vous être fixé avec le Chef d'Etablissement.
- 4/ Dans la mesure du possible, il est souhaitable que les enfants soient présents au rendez-vous
- 5/ Le dépôt du dossier n'équivaut pas à une inscription ferme.
- 6/ Si votre enfant est accepté « lors du rendez-vous », nous vous demandons de valider l'inscription en versant **un acompte de 250 €**, déductible de la scolarité du 1er trimestre.
- 7/ En cas d'inscription définitive, un courrier de confirmation sera adressé aux familles. Il sera demandé de fournir en fin d'année scolaire un certificat de radiation, le livret scolaire ou les bulletins de l'année en cours et un avis de passage.